

Objectifs

Ce stage est obligatoire pour chaque élève.

Le stage conventionné permet de mettre en pratique les connaissances acquises au cours des études.

Durée du stage: 30h minimum.

L'objectif est d'enrichir, de compléter les connaissances de l'étudiants en lien avec son champ d'activité disciplinaire.

Il vise à :

- Mettre l'étudiant en contact avec le milieu professionnel, découvrir le monde du travail et les différents secteurs d'activités vers lesquels sa discipline peut le diriger.
- être le fruit d'une démarche personnelle de l'étudiant (il doit prospecter, prendre les contacts, etc.)
- lui faire découvrir des aspects de l'activité professionnelle
- le préparer à la vie active
- être supervisé par un maître de stage professionnel de la discipline ou en lien avec la discipline.

Le stage peut être soit d'observation, soit de production. Le plus souvent il est de production.

Contenu

Le contenu du stage doit être en lien avec l'art et la pratique de l'étudiant.

Une convention de stage sera signée entre l'ESA, le responsable de stage et le stagiaire.

Domaines privilégiés très variable suivant le secteur de production : dessinateur indépendant • maison d'édition • librairie spécialisée • studio d'animation • vente • studio graphique • agence de communication • imprimeur • une galerie, un centre d'art • un centre culturel ou une asbl (domaine artistique), etc.

Période libre entre le Q1 et le Q2, pendant les congés scolaires et hors période de cours mais doit être terminé pour le 01 mai au plus tard.

A la fin du stage, un rapport écrit doit être rendu, contenant l'évaluation du maître de stage, la présentation du lieu de stage, le projet de stage, la présentation du maître de stage, la synthèse des différents jours du stage et une conclusion.

Une présentation orale aura également lieu devant les élèves de Bac2 avec support Powerpoint.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Présentation générale des conditions et du règlement du stage l'année scolaire qui précède le stage.

Une liste de lieux de stage est mise à leur disposition pour les aider dans leur recherche.

Un suivi individuel sur rendez-vous et en ligne est mis en place, il se fait à la demande de l'étudiant afin de l'accompagner dans la

rédaction de son CV et de son book, la rédaction de sa candidature et la recherche du lieu de stage.

Visite du lieu de stage à l'occasion.

Bibliographie

NEANT

Mode d'évaluation pratique

La note pour l'UE stage comprend l'évaluation du responsable de stage et du maître de stage dont la pondération est la suivante:

- 10% : pour la recherche active de stage (projet de stage et évaluation du tableau de suivi).
- 30 % : **évaluation du maître de stage**
(critères : *aspect social, aspect métier, aspect technique, aspect humain*).
- 50% : **suivi de stage et rapport écrit évalué par le professeur**, (*autonomie dans la recherche de stage, démonstration des acquis au travers d'une synthèse journalière illustrée par les travaux réalisés pendant le stage*).
- 10% : **une présentation orale** devant les BAC2 évaluée par tous les professeurs de l'option.
- 50 % des points sont nécessaires à la réussite.
- Il y a **une seconde session**.
- Ce cours vaut pour **2 crédits**.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours